



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINNE**

**COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 17 septembre 2020
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

5

**DESIGNATION DU REPRESENTANT
DU PRESIDENT DU SMEAT A L'AUAT**

L'an deux mille vingt, le dix-sept septembre à dix heures trente, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
ANDRE Gérard BEUILLÉ Michel CASTERA Didier CHOLLET François COGNARD Gaëtan DOITTAU Véronique DUHAMEL Thierry FERNANDEZ Marc FERRER Isabelle FOUCHIER Dominique	FOURCASSIER Thierry GASC Jean-Pierre GRIMAUD Robert LAIGNEAU Annette MARTY Souhayla MOUDENC Jean-Luc NOUVEL Honoré RODRIGUES Patrice SUSIGAN Alain VAILLANT Romain
LE MURETAIN AGGLO	
CARLIER David-Olivier COLL Jean-Louis DESCHAMPS Gilbert MANDEMENT André	SÉVERAC Philippe SUTRA Jean-François TOUZET Sophie
SICOVAL	
LAGARDE Dominique OBERTI Jacques	SANGAY Dominique SEGERIC Jacques
SAVE AU TOUCH	
GUYOT Philippe	ALEGRE Raymond
COTEAUX BELLEVUE	
SOURZAC Jean-Gervais	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

ALENÇON Alain, représenté par M. Thierry DUHAMEL
ANDRE Christian, représenté par Mme Isabelle FERRER
ARSAC Olivier, représenté par M. Gaëtan COGNARD
BAUDEAU Fabrice représenté par M. Jacques OBERTI
BERGIA Jean-Marc, représenté par M. André MANDEMENT
CARDEILHAC-PUGENS Etienne, représenté par M. Philippe GUYOT,
CARLES Joseph, représenté par Mme Véronique DOITTAU
CARNEIRO Grégoire, représenté par M. François CHOLLET
DELSOL Alain, représenté par M. Jean-Louis COLL
FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre, représenté par M. Alain SUSIGAN
LATTARD Pierre, représenté par M. Dominique LAGARDE
LATTES Jean-Michel, représenté par M. Jean-Luc MOUDENC
ROUGÉ Michel, représenté par M. Robert GRIMAUD
SERP Bertrand, représenté par Mme Annette LAIGNEAU
SUAUD Thierry représenté par M. André MANDEMENT
TRAVAIL-MICHELET Karine, représentée par M. Dominique FOUCHIER

Délégués titulaires excusés

BARRAQUÉ-ONNO
Véronique
BEZERRA Gil
DELPECH Patrick
ESPIC Bruno
ESQUERRE Diane
FAURE Dominique

KARMANN Thomas
LAY Sophie
MEDINA Robert
MOGICATO Bruno
PERE Marc
PLANTADE Philippe
PORTARRIEU Jean-François

RUSSO Ida
SEBI Jacques
SIMON Michel
TERRAIL-NOVES Vincent
TOPPAN Alain
ZANATTA Thierry

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
CARRAL Alain
COUTTENIER Sylviane

ESPIC Xavier
LALANNE Marjorie
MILHAU Claude

NORMAND Xavier
ROUSSEL Jean-François
TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 34	Votants : 50
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 50

Le SMEAT est membre de droit de L'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse Aire Urbaine (AUAT).

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L 132-6 du code de l'Urbanisme, les agences d'urbanisme sont des organismes de réflexion et d'étude, créés par les EPCI, les collectivités territoriales et l'Etat, qui contribuent à l'aménagement et au développement du territoire, notamment en participant à l'élaboration des Schémas de cohérence territoriale ainsi que de tout autre document d'urbanisme. Les agences d'urbanisme peuvent prendre la forme d'association, ce qui est le cas de l'AUAT.

L'adhésion du SMEAT à l'AUAT lui permet d'avoir recours aux capacités d'observation, d'expertise et d'étude de celle-ci, qui font l'objet, pour leur plus grande part, d'un programme partenarial actualisé chaque année. Elle se traduit, également, dans une convention-cadre et par des avenants annuels, lesquels précisent aussi le montant de la contribution financière du SMEAT.

En tant que membre de droit, le SMEAT est représenté, à l'Assemblée Générale comme au Conseil d'Administration de l'AUAT, par son Président ou son représentant.

Dans le cas où le Président de SMEAT siège déjà, à un autre titre, au sein des instances de l'AUAT, il y a lieu de désigner son représentant permanent au titre du SMEAT.

Il est proposé que M. Jean-Luc MOUDENC soit désigné comme représentant du Président du SMEAT auprès de l'AUAT.

**Le Comité syndical
entendu l'exposé de Madame la Présidente,
délibère et décide**

Article unique

De désigner M. Jean-Luc MOUDENC comme représentant du Président du SMEAT auprès de l'AUAT.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne, le 29 septembre 2020.

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

**Ainsi fait et délibéré, les jours
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

La Présidente

Signé

Annette LAIGNEAU